



FEDERATION des PERSONNELS des SERVICES PUBLICS
et des SERVICES de SANTE FORCE OUVRIERE

**L'UNION NATIONALE FORCE OUVRIERE
DES SAPEURS-POMPIERS, des
PERSONNELS ADMINISTRATIFS TECHNIQUES
et SPÉCIALISÉS.**

LE DEAL DU GOUVERNEMENT : CAT. A OU ACTIVE ?

LE GOUVERNEMENT EXPÉRIMENTE SA RÉFORME DES RETRAITES SUR LE DOS DES PARAMÉDICAUX!

La fédération vient de recevoir et de prendre connaissance de la version définitive du « Protocole d'accord relatif à l'intégration dans la catégorie A de la fonction publique hospitalière des infirmiers et des professions paramédicales aux diplômes reconnus dans le LMD par les universités, et à l'intégration des corps de catégorie B de la fonction publique hospitalière dans le nouvel espace statutaire de la catégorie B. »

La lecture attentive du document nous permet de constater que les six mois de négociations qui viennent de se dérouler ont permis à Force Ouvrière de faire évoluer différents aspects de ce protocole : grilles indiciaires, desserrement des ratios de promotions, etc.

Didier BERNUS, secrétaire général de la branche santé de FO déclare : « Les pouvoirs publics restent campés sur leur position idéologique concernant les retraites. Ceci vaut plus particulièrement pour la remise en cause de la catégorie active, y compris pour les collègues ayant plus de 15 ans d'ancienneté en cette qualité (pages 9 et 16 du texte). A cela il convient d'ajouter que les paramédicaux reclassés en catégorie A perdent le bénéfice du dispositif de majoration de durée d'assurance (1 an pour 10 ans) ».

Pour Force Ouvrière, ce protocole s'avère décevant et provocateur. Didier BERNUS insiste : « Les partisans les plus libéraux au sein du gouvernement ont malheureusement gagné au détriment d'une négociation et de la recherche du compromis auxquels Force Ouvrière travaillait depuis le 2 juin 2009 sur la base de ses revendications. »

Une réforme statutaire majeure pour plus de 310 000 paramédicaux se trouve compromise par des enjeux qui dépassent largement la fonction publique hospitalière. Anticipant le « rendez-vous » des retraites, le gouvernement prend l'hôpital pour un laboratoire d'essai !

Force Ouvrière ne peut accepter cette remise en cause de la reconnaissance de la pénibilité des professions de santé en lien avec les conditions de travail auxquelles elles sont confrontées. La confirmation du recul des effectifs de l'hôpital public et de la suppression de postes de soignants, officiellement 1500 postes en 2009, préfigure une nouvelle dégradation de ces conditions de travail. D'autant qu'il convient d'ajouter l'existence de très nombreux postes vacants non pourvus de personnels infirmiers, de rééducation et médico-techniques.

Force Ouvrière s'adresse solennellement au Gouvernement quant au risque qu'il prend à ne pas entendre l'ensemble des organisations syndicales sur cette question et tenter au détour d'une réforme statutaire justifiée d'amorcer sa réforme des retraites.

Le comité national de la fédération se tiendra le 25 janvier. Il permettra de déterminer le mandat et la stratégie de Force Ouvrière pour qu'aboutisse une amélioration des déroulements de carrière des personnels sans remettre en cause les droits à la retraite à 55 ans.

✉ Pierrick JANVIER - Fédération des Services Publics et des Services de Santé Force Ouvrière

153-155, rue de Rome - 75017 PARIS - ☎ 06 62 05 73 23 ✉ pjanvier56@orange.fr